

Ras l'front

Nancy

Anciennement « L'ANTI-FAFS »

décembre 1997

EDITORIAL

Au centre ! Quand les politiciens arrêteront-ils de placer le FN au centre des débats ? La droite racole les électeurs lepénistes à tout bout de champ, afin de se refaire une santé après la débâcle de juin dernier. Cette attitude légitime les thèses haineuses développées par le FN. Ces derniers s'en frottent d'ailleurs les mains, même s'ils rappellent de temps à autre que ses « avancées » sont encore insuffisantes. La gauche, elle, a peur. Elle ne veut pas provoquer. Elle s'assoit donc sur ses promesses électorales. Elle n'abroge pas les lois Pasqua-Debré, elle régularise très timidement des « Sans-papiers » et en laisse des dizaines de milliers sur le carreau, elle n'instaure qu'un pseudo droit du sol... Tout cela pour ne pas heurter le FN. Et au fait, cela fait longtemps que l'on n'a pas entendu parler du droit de vote pour les immigrés aux élections locales ? Et à toutes les élections ?

Une coordination régionale des comités Ras l'front

Les comités Ras l'front de la région nord-est (Nancy, Bassin de Briey, Verdun, Gérardmer, Chaumont, Dijon et Troyes) ont décidé de se réunir dans une coordination régionale afin de mettre en commun leurs expériences militantes et de coordonner, à l'échelle régionale, leurs futures campagnes.

L'objectif de cette coordination est de permettre aux militants antifascistes de mieux cerner, pour mieux les combattre, les différentes facettes du F-Haine. En effet, son discours n'est pas unique : il développe un argumentaire souvent contradictoire, variable selon l'électorat potentiel visé. Ainsi, son discours sera essentiellement national-social dans les régions industrielles sinistrées comme le bassin de Briey. Il sera plutôt traditionaliste et nationaliste dans les régions rurales ou très fortement axé sur son équation insécurité=immigration dans les zones urbaines. Il est donc essentiel pour nous de savoir comment adapter la riposte de façon la plus appropriée.

Cette coordination régionale se donne également comme objectif de préparer notre intervention en vue des élections régionales et cantonales de mars 1998. L'enjeu est d'importance. A l'heure où le F.N. apparaît de plus en plus en position d'arbitre électoral, ses chances de succès ne sont pas nulles dans telle ou telle région. Mais surtout, la porosité entre une droite affaiblie et une extrême-droite fasciste nous place à l'heure de tous les dangers. Certains ténors de la droite n'hésitent plus à déclarer publiquement que le seul obstacle à une alliance avec le F.N. reste J.M. Le Pen dont les discours sont jugés encore trop extrémistes. Quid de Mégret et de sa gestion de Vitrolles, de Gollnish, Stirbois, Bompard et les autres ?

Face à ces enjeux essentiels, il nous faut coordonner notre intervention, la rendre lisible à tous les échelons géographiques pour peser de tout notre poids.

Pierrot

En bref

* Lunéville : plus de 1.000 personnes ont manifesté, jeudi 04 décembre, contre la venue de B. Mégret. Ce dernier venait soutenir J.C. Bardet, candidat FN, aux législatives. Franc succès donc pour le tout nouveau « Collectif lunévillois contre le FN », épaulé par le « Collectif nancéen contre le F.Haine ». Chapeau !

* Square Alexis Carrel : après le refus du conseil municipal villarois de changer le nom de ce square, il a été symboliquement débaptisé le 18 novembre dernier, par un collectif de 22 associations (soutenu entre autres par A. Jacquard, Tri-Yann et A. Bashung). Le square porte toujours le nom d'un médecin eugéniste (fièrement glorifié par le FN). Une pétition a été lancée, demandant une nouvelle fois au maire de le débaptiser.

* Rencontre syndicale : vendredi 05 décembre, s'est tenue à Nancy une réunion publique autour du thème : « les tentatives d'implantation FN dans les syndicats ». Des militants CGT, CFDT et SUD ont témoigné de la volonté de leur syndicat de lutter contre les discriminations racistes et les idées d'extrême droite dans le monde du travail. Auparavant, un responsable syndical Ras l'front de la région parisienne avait fait le point sur les offensives -ouvertes ou masquées- du FN dans les organismes professionnels. Les prud'homales en témoignent clairement dans certaines régions (Rhône, Loire, PACA, région parisienne). En Meurthe-et-Moselle, aucune liste apparentée au FN n'a été recensée dans le cortège des salariés. Affaire à suivre...

Immigration

*La suspicion, toujours...
l'arbitraire, encore*

Dès la parution de la circulaire du 24 juin 1997, le Collectif de Soutien de Nancy aux Sans-Papiers, a mis en place des permanences tous les vendredis à partir de 18h30 à la MJC Desforges. Les militants se

sont relayés tout l'été pour répondre aux demandes des S/P et expliquer le contenu de la circulaire avec ses différentes catégories et critères. A l'évidence rien ne sera résolu rapidement... même les dossiers « archiconnus » de la préfecture.

Mêmes comportements incivils des services d'accueil de la préfecture pour cette procédure exceptionnelle (demande de régularisation, accusé de réception, convocation, entretien, décision...). Avec à l'appui, des documents prouvant une présence sur le territoire français difficiles à produire quand on est en situation irrégulière, en particulier les fiches de salaires, les certificats de non-imposition. Quant aux promesses d'embauche demandées pour faciliter l'attribution d'un titre de séjour, quoi de plus enfantin que d'aller trouver un employeur à qui vous demandez cette promesse en lui expliquant que vous êtes sans papiers...

Régularisations au compte-gouttes. Et pour quels titres de séjour ! Des cartes de 1 an, des récépissés de 3 ou 6 mois !

Les déboutés du droit d'asile, eux, attendent que leurs dossiers, examinés au Ministère de l'intérieur, reviennent, après décision, à la préfecture.

L'examen des dossiers de célibataires se révèle plus pointilleux, plus soupçonneux, voire non respectueux des droits des étrangers. Autant d'indices qui témoignent de l'arbitraire de l'administration. Pour les célibataires...double-exclusion.

Et les « recalés », « *Ceux qui ne seront pas régularisés devront quitter le territoire national* » a déclaré le Premier ministre. Comment se fera ce « départ » forcé ? Que vont devenir ces immigrés ?

En attendant, il faut survivre dans la précarité et l'angoisse et tenter de comprendre ce que ce gouvernement de gauche va bien vouloir accorder. Un gouvernement qui fait la sourde oreille aux appels des associations et ferme les yeux devant la réalité de l'immigration...alors qu'il avait promis l'abrogation des lois Pasqua/Debré. Mais après tout, que vaut une promesse faite à des étrangers qui ne sont ni citoyens, ni électeurs. Rien.

Chantal P.

Petite perle

Dans son tract électoral pour les élections municipales anticipées de Pontoise (le 24 nov.), la candidate FN, M.T. Philippe affichait sa devise : « *Notre honneur s'appelle fidélité* ». C'était, comme par hasard, la devise des Waffen SS.

Il y a des signes discrets qu'ils adorent et qui ne devraient tromper plus personne sur les ambitions du F.Haine...

« Le canard enchaîné » du 03 déc. 97

Code de la nationalité Projet de loi d'Elisabeth Guigou Ce qui change

Tout enfant né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française de plein droit à sa majorité s'il justifie d'une résidence continue ou discontinue d'au moins 5 ans, après l'âge de 11 ans.

Le mineur né en France de parents étrangers peut solliciter la nationalité française dès 13 ans avec l'accord de ses parents et s'il a résidé au moins 5 ans depuis l'âge de 8 ans.

Un jeune étranger peut refuser la qualité de français dans les 6 mois qui précèdent sa majorité ou dans les 12 mois qui la suivent.

Un étranger marié à un français peut demander la nationalité 1 an après le mariage.

Une « **carte d'identité républicaine** » est délivrée à tout mineur né en France de parents étrangers. La création de cette carte d'identité spécifique révèle une attitude ségrégative et préjudiciable à l'intégration de tous les jeunes issus de l'immigration.

Exemple: Dans le cadre de leur scolarisation, comment se feront les voyages scolaires et les échanges avec d'autres pays ?

Quelle visite médicale !

Quand la préfecture enfin, attribue une carte de séjour à un étranger, celui-ci doit obligatoirement subir un examen médical (prise de tension artérielle, examen des yeux et des urines et radio pulmonaire) auprès de l'Office des Migrations Internationales. Passage obligé, mais à quel prix ! 1.050f par personne pour une visite médicale... Alors que le tarif conventionné est actuellement de 110f.

Localement

Environ 80 dossiers sont gérés par le **Collectif de soutien de Nancy aux Sans-Papiers**. A peine une dizaine de régularisation ont été effectuées.

Deux refus ont été signifiés avec des invitations à quitter le territoire. Des recours vont être utilisés : recours gracieux auprès du préfet et recours hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur.

Rappel : dans le cadre de la circulaire du 24 juin 97, on compte environ 850 demandes de régularisation pour la Lorraine dont 425 pour la Meurthe-et-Moselle.

Chantal P.



(Charlie Hebdo)

Coup de gueule

Le vendredi 28 novembre, trois jeunes hommes ont été condamnés, par la cour d'assise de Paris, à 12 ans de réclusion criminelle pour avoir jeté et noyé un malien, Idrissa Diarra, le 13 juillet 94, dans le canal Saint Martin. Deux autres ont été acquittés.

Pourquoi le FN n'a-t-il pas été condamné pour les avoir influencés ? Pourtant, il déverse régulièrement son discours de haine : « l'inégalité des races », « les chambres à gaz sont un détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale », etc. Bref, il maintient volontairement un constant climat d'incitation à la haine raciale.

Carmin

A lire

« **Le retour du Diable** »

par **Paul ARIES**

(les liens entre le satanisme, l'exorcisme et l'extrême droite)

« Editions GOLIAS », 105 fr

L'insécurité, parlons-en !

C'est un sujet grave qui inquiète les hommes politiques de tous bords. La vie dans certains quartiers est de plus en plus insupportable. A la misère économique et sociale de nombreux citoyens, s'ajoute quotidiennement une foule de petits délits qui minent la vie de ses habitants (dégradations, vols, violences...).

Comme le disait à juste titre Lionel Jospin à la clôture des travaux du colloque de Villepinte : *« L'insécurité est une inégalité, les plus démunis de nos concitoyens sont précisément ceux qui ont le plus à en souffrir, et cette inégalité est inacceptable »*. Le constat est là, irréfutable.

Il n'en est pas moins vrai que les remèdes ne sauraient être élaborés par les professionnels de la « répression ». Il semble que les pistes de travail issues de ce colloque ne rompent pas avec la logique libérale consistant à criminaliser les catégories les plus promptes à tomber dans la spirale infernale de la violence, de la drogue et de l'illégalité.

On nous propose, en effet, de réviser l'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants et de créer des centres de rééducation en milieu fermé, autrefois appelés « maisons de correction ».

Le « tout répressif », préconisé depuis toujours par la droite et l'extrême droite, et aujourd'hui repris par la gauche gouvernementale, est une voie sans issue. Reprendre des parties du programme du Front National ne peut que le légitimer une fois de plus. Le parti de la haine sera encore gagnant.

Si, dans certains quartiers dits sensibles, le phénomène du trafic de drogue est devenu parfois une véritable économie parallèle, c'est bien parce que, dans un pays où plus de cinq millions de personnes sont privées d'emploi, l'avenir des jeunes se résume de plus en plus au RMI, au chômage ou à des petits boulots mal payés.

Multiplier sans cesse les effectifs de police dans les quartiers, multiplier les peines d'emprisonnement pour les petits délinquants, ne peuvent constituer des réponses à ces

fléaux. Les prisons sont surpeuplées, les personnes privées de liberté sont entassées dans des cellules trop petites, les petits délinquants sont mélangés avec les auteurs de crimes. Autant d'éléments qui expliquent les cas de récidive qui ne cessent de croître.

Parallèlement à cela, la protection sociale est de plus en plus réduite, les budgets sociaux de l'Etat, des départements ou des communes sont en baisse constante.

Il est indispensable d'agir sur la vraie cause de la délinquance qui est l'insécurité sociale.

L'argent dépensé dans la mise en oeuvre de politiques répressives (Brigades anti-criminalité, Vigipirate et autres) doit être réorientée, une bonne fois pour toutes, dans le tissu social, éducatif, culturel et associatif.

Le jour où les droits constitutionnels (droit à l'emploi, au logement, à la protection sociale et à l'éducation) seront des droits réels pour chacun, les fléaux que représentent délinquance et insécurité se transformeront en problèmes marginaux.

Jean-Christophe

Abonnez-vous à Ras l'front

(édition nationale)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☐ 100 fr ☐ 200 fr ☐ PLUS !

Je m'abonne à **Ras l'front** pour un an
(10 numéros) pour la somme de : fr

Chèques à l'ordre de **Ras l'front**

A renvoyer à **Ras l'front**, BP 87,
75561 PARIS CEDEX 12

N'hésitez pas à nous contacter : CAFAR / Ras l'front Nancy, BP 66, 54510 TOMBLAINE